

OBJETS ENCOMBRANTS ET FERRAILLE



Le lieu de collecte se fera uniquement à l'adresse suivante :
Centre de tri de Romont
La Maillarde 9 – 1680 Romont
(à côté des bâtiments
« anciennement Tetra Pak »)

JOURS ET HEURES D'OUVERTURES

Du 5 janvier au 28 février et du 2 novembre au 31 décembre 2026

Lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 - Vendredi 18 décembre et jeudi 24 décembre, fermeture à 12h00

Du 2 mars au 31 octobre 2026

Lundi au vendredi, de 7h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 - Vendredi 31 juillet et 14 août, fermeture à 12h00

Ouvertures tous les derniers samedis matins du mois de 7h00 à 11h45

31 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 30 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août, 26 septembre, 31 octobre 28 novembre. Pas d'ouverture en décembre.

Les tarifs sont les suivants : Encombrants : CHF 330.-/to + 8,1% TVA

Bois : CHF 130.-/to + 8,1% TVA

Ferraille : gratuit

Comment procéder :

- Peser le véhicule sur la balance.
- Décharger les déchets aux endroits désignés par le responsable.
- Repasser sur la balance et payer directement à l'entreprise (par cash ou carte)

Le prix pour l'élimination des déchets étant différent pour les encombrants et le bois, nous vous conseillons de faire des voyages avec une seule catégorie de déchets. L'apport en bloc est possible, un retour sur la balance devra alors se faire pour chaque catégorie de déchets.

Le paiement se faisant au poids, veillez à enlever un maximum de ferraille à vos objets encombrants ou en bois.